

**Bureau du 10 décembre 2001**

**Décision n° 2001-0329**

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 11, rue Joannès Carret et appartenant aux époux Canard**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 29 novembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de l'ouverture de la voie nouvelle, dite rue Joannès Carret prolongée et de l'opération d'aménagement du secteur dit ZAC "Nord" du quartier de l'Industrie à Lyon 9°, la Communauté urbaine envisage d'acquérir une parcelle de terrain nu, comprise dans le périmètre de ces projets.

Ce terrain à usage de jardin, appartenant aux époux Canard, est situé 11, rue Joannès Carret à Lyon 9° et cadastré sous le numéro 5 de la section AL pour 1 113 mètres carrés.

Aux termes du compromis soumis au Bureau, l'acquisition de ce terrain, cédé libre, interviendrait au prix de 91 469,41 € (600 000 F), admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui est soumis au Bureau.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** résultant de l'acquisition, soit 91 469,41 € (600 000 F) ainsi que des frais d'actes notariés, évalués à 1 951,35 € (12 800 F) seront prélevés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 211 100 - fonction 824 - opération 0305.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,